25 septembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Comité Municipal de Laniel Inc. tenue selon la Loi, au bureau municipal de Laniel, situé au 2000, chemin Adrien-Denis, jeudi le 25 septembre 2025 à 18 h 30, à laquelle :

Sont présents :
Christine Morin (teams)
Réal Champagne
Alain Prévost

Formant quorum sous vice- présidence de : M. Sylvain Denis
Autre présence: Susie Trudel, directrice

Informations :
M. Sylvain Denis souhaite la bienvenue à tous.

2025-09-086
Ouverture de la séance ordinaire publique à 18 h 30 et adoption de l'ordre du jour
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement
Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé ;
Que l'article « affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Informations :
Période de questions de l'assistance
Aucune question de l'assistance

Informations :
Demande verbale : permis émis
-Molly Green, Baie Dorval, installation septique
-Annie Gagnon, Baie Dorval, installation septique
-David Mckinley, Baie Dorval, tôle toit abri bateau
-Anne-Marie Coulombe, Laniel, rénovations intérieures et Thermo Pompe
-Sylvain Denis, Laniel, installation septique

2025-09-087
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2025
Il est proposé par Alain Prévost
Et résolu unanimement
D'accepter le procès-verbal tel que présenté.

2025-09-088
Approbation des dépenses municipales
Il est proposé par Christine Morin
Et résolu unanimement
D'accepter les dépenses municipales pour le mois d'août 2025 au montant de 34 404.74$ ainsi que les dépenses de quotes-parts de 14 839$

Information
Le conseil demande à la directrice de vérifier les prix avec l'entreprise Abivac de Val d'Or, pour les vidanges de fosses septiques.

2025-09-089
Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces comptes sont disponibles au bureau municipal pour consultation.
Il est proposé par Réal Champagne
Et résolu unanimement
De procéder à l'acceptation des comptes à payer totalisant 25 517.67$, ainsi qu'un montant de 21 112.29$ de la firme Norinfra (ce montant nous sera remboursé à 75 ou 90% en 2026) pour la période du 1er au 25 septembre 2025.
Je soussigné, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art.961).

Signé à Laniel, ce 30 septembre 2025

_____
Susie Trudel, directrice générale

Information
La directrice informe le conseil que la facture de 4724.44$ du comptable pour nos états financiers 2024 sera payée à 50% par TNO les Lacs.

Information
Le projet soumis par la firme Norinfra pour le Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) a été envoyé au ministère des Transports, le 18 septembre dernier. Lorsque le projet sera accepté par le ministère, il faudra prévoir une rencontre avec le chargé de projet de la firme Norinfra pour décider des ponceaux à changer.

Information
Suivi de dossier : terrains riverains sur le chemin du Ski
Pour le lot 20, le conseil avait accordé un délai supplémentaire de 2 ans pour construire la maison sinon, la propriété devra être mise en vente. Étant donné que la maison n'est pas construite, la maison du lot 20 est en vente depuis pratiquement 1 an.
La directrice enverra une lettre au propriétaire du lot 28 pour que le processus de vente se poursuivre.

2025-09-090
Considérant que le projet du PIIRL devait être présenté avant le 19 septembre 2025;
Considérant qu'il n'y avait pas de réunion du conseil de prévue avant cette date;
Considérant que le PIIRL demandait un modèle de leur résolution;
Considérant que chaque conseiller a été consulté et ont accepté la résolution par courriel;
Il est proposé par Alain Prévost
Et résolu unanimement
Que le conseil est d'accord pour entériner la résolution no 2025-08-084 pour la réunion du 27 août 2025.

Information
Suivi de dossier Onimiki :
-Discussion sur les études à venir
-Discussion sur les dernières rencontres

Information
La directrice informe le conseil qu'elle a reçu l'autorisation du ministère des Transports pour défricher une partie de terrain près de l'ancienne voie ferrée pour le futur Parc des bûches. Projet du Comité de bricolages.

Information
La direction générale des barrages a procédé à l'installation d'une clôture de sécurité visant à restreindre l'accès du public aux terrains avoisinants le barrage de Laniel.

Information
Règlement sur les fournaises ou chaudières extérieures :
Une inspection a eu lieu le 11 septembre dernier par la technicienne en urbanisme de la MRC aux propriétaires de ces installations. Un rapport a été envoyé à chacun des propriétaires.
Lecture d'un courriel reçu de l'un des propriétaires : envoyer une lettre à ce propriétaire avec explications.

Information
Règlement sur la taxation de la dégradation du paysage :
Le 11 septembre dernier, la technicienne en urbanisme de la MRC a fait l'inspection des propriétés du village de Laniel pour déterminer celles dont ce règlement s'applique.
Les encombrants ou détritus sur les terrains doivent être visibles de la route 101, chemins municipaux ou du lac Kipawa. Sept propriétaires ont reçu un rapport pour la dégradation du paysage et quelques-uns d'entre eux pour avoir mis des encombrants ou autres sur les terres publiques. Les dossiers de ceux-ci seront acheminés au ministère des Ressources Naturelles. Les inspections pour Baie McAdam et Baie Dorval se feront à l'été 2026.

2025-09-091
Règlement sur la taxation de la dégradation du paysage :
-Considérant que les dates d'inspection du règlement actuel sur la dégradation du paysage est du 1er au 21 septembre (article 6);
-Considérant que le conseil municipal considère que ces dates d'inspection ne conviennent pas aux propriétaires de chalets qui y habitent seulement une partie de l'année;
Il est proposé par Christine Morin
Et résolu unanimement
De demander à la MRC de faire les changements suivants au règlement no 248-08-2025 :
1e inspection et prise de photos du 1er juillet au 31 juillet au lieu du 1er au 21 septembre
Date limite pour le nettoyage du terrain : 31 août au lieu du 10 octobre
2e inspection pour valider si le nettoyage a été fait : avant le 30 septembre au lieu du 30 novembre.

Information
En juin dernier, vous avons reçu une aide financière du Programme d'aide à la voirie locale au montant de 10 000$. Il avait été convenu que les travaux se feraient sur le chemin de la Baie des Plongeurs pour la surface de roulement.
Les travaux seront effectués du 6 au 10 octobre prochain.

Information
La MRC nous avise que notre préfète Claire Bolduc a remporté le prix Jean-Marie Moreau au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités.
Une lettre de félicitations lui sera envoyée.

Information
Discussion sur la panne majeure du 11 septembre dernier. Faire vérifier notre téléphone fixe pour les longues distances.

Informations :
Période de questions de l'assistance :
Aucune question de l'assistance

Informations :
Prochaine réunion : **JEUDI** le 23 octobre 2025 à 18 h 30

2025-09-092
Levée de l'assemblée
Il est proposé par Réal Champagne
et résolu unanimement
De lever l'assemblée, il est 19 heures 30

_____ _____
Sylvain Denis, vice-président Susie Trudel, dg